

Les **clés** de la **mobilité**



**POUR METTRE EN ŒUVRE LA MOBILITÉ
EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
DE VOS ALTERNANTS**

POURQUOI INSCRIRE LA MOBILITÉ DANS LES PARCOURS DE FORMATION ?

Parce qu'elle représente une réelle plus-value pour l'ensemble des acteurs, l'alternant, l'entreprise et l'OF/CFA.

DES BÉNÉFICES POUR TOUS



Pour l'OF/CFA

Avoir une offre de formation différenciante et attractive.

Vous renforcez votre attractivité auprès des jeunes avec des formations différenciantes qui offrent **l'opportunité** de découvrir de nouvelles approches et méthodes pédagogiques et d'échanger entre pairs.

Pour l'entreprise

Mettre en valeur son savoir-faire à l'étranger et permettre au jeune de compléter sa formation en se confrontant à d'autres méthodes.

Pour l'alternant

Découvrir une autre culture et d'autres méthodes de travail.

Pour beaucoup de jeunes alternants, la mobilité à l'étranger réalisée pendant leur formation constitue leur première expérience internationale ; ils en reviennent transformés, plus autonomes, plus matures.

Claire Challande, Directrice des relations internationales, CFA SEPR.

Un véritable enjeu gagnant-gagnant pour tous les acteurs

- + d'attractivité
- + d'ouverture à d'autres méthodes, outils et techniques
- + de travail en réseaux et d'échanges avec ses pairs à l'étranger

LE RÉFÉRENT MOBILITÉ, UN ACTEUR CLÉ DE LA MOBILITÉ DANS LES OF/CFA

La mobilité implique l'OF/CFA, l'alternant (et ses tuteurs légaux pour les mineurs), l'employeur en France et l'entreprise ou l'organisme de formation à l'étranger.

Le référent mobilité joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la mobilité européenne et internationale.



Ses missions :

- Implique les responsables pédagogiques dans la démarche, s'engage dans la mobilité auprès de son alternant.
- Recherche des partenaires à l'étranger, crée et anime un réseau qu'il pourra recevoir en France.
- Établit, suit et coordonne le plan de financement en recherchant les moyens et les subventions, et à ce titre, se rapproche de son conseiller Opcv EP.
- Pilote les aspects logistiques, opérationnels et administratifs de la mobilité des alternants.
- Informe et suit l'alternant pendant toute la période de mobilité.
- Est le relais auprès des entreprises concernées, apporte les explications et les appuis nécessaires.



Clés de la réussite

Du temps dédié pour la mission et une formation solide. Votre référent mobilité n'est pas formé ? Des formations spécifiques existent.

La mission du référent mobilité pour mettre en place ces différentes activités est prise en charge par un forfait dédié. Il est dû pour chaque alternant partant en mobilité. N'hésitez pas à solliciter l'OPCO qui finance le contrat.

Je mets les enseignants en contact avec un enseignant d'un autre pays européen. Ensemble, ils montent un programme de mobilité et de travail pour quelques jours, dans toutes les disciplines. Les apprentis en mobilité ont l'envie de découvrir, toujours en faisant leur métier, des pratiques différentes, dans un milieu différent, pour ouvrir des champs de la citoyenneté européenne.

Vincent Chalain, Référent mobilité, URMA Mayenne.

DES PARTENAIRES, DES SOLUTIONS, DES FINANCEMENTS

Des financements existent pour prendre en charge tout ou partie des frais du référent mobilité et de l'alternant qui part en mobilité à l'étranger. Renseignez-vous auprès de votre conseiller Opco EP.

Vous pouvez également vous appuyer sur des acteurs de la mobilité en France qui sont en mesure de :

- Co-financer les mobilités.
- Vous accompagner dans la recherche de partenaires à l'étranger.

Parmi ces acteurs :

- ERASMUS :
info.erasmusplus.fr
- L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) : **ofaj.org**
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse : **ofqj.org**
- PROTANDEM : agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels : **protandem.org**
- Certains conseils régionaux apportent leur soutien à la mobilité des alternants.

Opco EP, c'est en premier du conseil, en second du financement, c'est le nerf de la guerre pour que le projet de mobilité aboutisse.

**Théophile de Bonnaventure, Directeur général,
La reliure du Limousin, entreprise et CFA.**

Nous avons mis en place très régulièrement de la mobilité européenne et internationale à destination des apprentis et nous sommes ravis de pouvoir compter sur le soutien d'Opco EP qui encourage largement le financement de ces mobilités. Toujours présent, il met tout en œuvre pour qu'un maximum de jeunes puissent en bénéficier.

**Françoise Rageot, Attachée de direction –
référente mobilité, CFA de la CMA IDF-Yvelines.**

Lien utile :
decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr



LA MOBILITÉ EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE

Qu'est-ce que c'est ?

La mobilité s'inscrit dans le parcours de formation de l'alternant. C'est une aventure programmée et annoncée.

Elle nécessite la signature d'une convention spécifique multipartite de mise à disposition ou de mise en veille.

La mobilité peut avoir une durée maximum d'un an sans dépasser la moitié de la durée totale du contrat (lire à ce sujet la loi pour un Erasmus de l'apprentissage, publiée en décembre 2023).

40 alternants vont partir une semaine à AGADIR. Un partenariat a été conclu entre le CFA de la Pharmacie Paris Île-de-France et l'Université Privée d'AGADIR UPSSA.

Cette première aventure initiée avec Opcw EP est le début du lancement du programme mobilité 2024-2027 pour notre CFA.

Dès les journées portes ouvertes, le CFA annoncera aux candidats le programme des prochaines mobilités en 1^{ère} et 2^{ème} année.

Philippe Plisson, Directeur du CFPP-CFA de la Pharmacie de Paris.



Bon à savoir :

- Tous les alternants sont concernés par une période de mobilité, quels que soient leur âge, leur formation ou la certification préparée. La mobilité peut concerner un groupe d'alternants, elle est alors collective ou bien chaque alternant organise sa mobilité, elle est alors individuelle.
- Quelles que soient la distance parcourue et la durée de la mobilité, un séjour de quelques jours ou de quelques semaines révèle les talents, réveille les personnalités, fait mûrir les jeunes alternants et stimule la motivation.
- Des modalités spécifiques sont également prévues en complément pour les alternants issus des départements et régions d'outre-mer.

Alors partant ?

«
Les voyages forment la jeunesse
Montaigne.»

OpcO EP est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et faire de vos projets de mobilité une réalité.

